



Le + syndical

59/63 rue du Rocher  
75008 Paris

Tél : 01 55 30 12 12  
Web : [www.cfecgc.org](http://www.cfecgc.org)

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PP 36 / 10.07.2007 / 10.30

### Un chantier en friche : la santé au travail

Les constatations de multiples enquêtes, tant au niveau européen qu'au plus près des intéressés montrent que le dossier de la santé au travail est explosif.

Il est explosif par la souffrance accumulée et non traitée, et par son coût abusivement reporté sur l'assurance-maladie. Les cinquante milliards attribués à la santé au travail dépassent largement les comptes de l'assurance du risque professionnel et vont plomber les coûts de l'assurance-maladie bien au-delà des quelques milliards qui lui manquent !

Les médecins prescripteurs, hospitaliers et libéraux, ne qualifient pas les maladies professionnelles comme telles provoquant de ce fait une énorme erreur d'imputation. Les pouvoirs publics ne prennent pas les mesures adéquates. Le corps des inspecteurs, en nombre notoirement insuffisant, fait de la France l'un des derniers pays européens en la matière.

Pire, on impose le prélèvement d'un euro sur chaque acte médical dans le régime des accidents du travail, comme si les salariés en étaient les responsables ! De plus, les pouvoirs publics, au lieu de dynamiser et de coordonner les « préventeurs » organisent le délitement de la médecine du travail par des accords instituant des officiers de santé sans indépendance !

La CFE-CGC n'admet pas ce laisser aller et ce laisser faire. Elle demande à Xavier Bertrand une remise à plat du système au profit d'une logique bien connue des assureurs, celle des incitations économiques, pour dynamiser et coordonner l'ensemble des acteurs de la santé au travail.

#### Service de presse

Tél : 01 55 30 12 56  
Fax : 01 55 30 12 60  
Mél : [presse@cfecgc.fr](mailto:presse@cfecgc.fr)

#### Michel Ciesiolka

Tél : 01 55 30 12 59  
06 80 35 00 59